# AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

Department: Statistics Canada (Statcan)

Cette demande concerne : L'examen, après la collecte, des tests de vision (lecture rétinienne) effectués dans le cadre de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS).

Processus de demande de soumissions: Tout fournisseur intéressé peut présenter une soumission.

#### Nature des besoins :

En janvier 2016, la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada entreprendra la collecte de données dans le cadre du cinquième cycle de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS) auprès de 5 700 Canadiens. Dans le cadre de l'enquête, nous demanderons aux répondants de 6 à 79 ans de subir un examen de la vue. La composante de la vision comprendra jusqu'à quatre tests différents, selon l'âge du répondant, et sera effectuée au centre d'examen mobile (CEM) de l'ECMS. Le test comprend : un test d'acuité visuelle (pour les répondants de 6 à 19 ans, ceux de 20 à 39 ans souffrant de diabète de type 1 ou 2, et ceux de 40 à 79 ans), un test du champ visuel selon la technologie à double fréquence, un test de pression intraoculaire et des photographies de la rétine (pour tous les répondants de 40 à 79 ans et ceux de 20 à 39 ans souffrant de diabète de type 1 ou 2). Les données recueillies au moyen du test du champ visuel et de la photographie de la rétine doivent être examinées après la collecte afin de s'assurer qu'elles respectent les lignes directrices de Statistique Canada quant à la qualité et afin d'interpréter des résultats de tests valides.

Statistique Canada prévoit attribuer un (1) contrat pour la période s'étendant de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2020.

Les critères obligatoires sont les suivants :

CTO N°	Critères techniques obligatoires (CTO)	Numéro de page de la proposition	Accepté/Rejeté
CTO1	Technicien Le soumissionnaire doit démontrer que chaque ressource proposée est formée ou accréditée pour évaluer les images de la rétine et du disque du nerf optique.		
	Au minimum, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants <u>pour chaque ressource proposée</u> , dans le but de démontrer l'expérience présentée en réponse au critère.		
	<ul> <li>Un diplôme attestant que la ressource est un ophtalmologiste; et</li> <li>Un certificat d'enregistrement auprès du collège des médecins;</li> </ul>		
	<ul><li>ou</li><li>Un diplôme attestant que la ressource est</li></ul>		

	tituloiro d'un bonnolouránt en esignace et	
	titulaire d'un baccalauréat en sciences; et  • Un certificat attestant que la ressource a été formée pour évaluer des images de la rétine et du disque du nerf optique ou détient une attestation à cet effet par un ophtalmologiste qui est autorisé à donner la formation en évaluation d'images de la rétine et du disque du nerf optique.	
СТО2	Technicien Le soumissionnaire doit démontrer que chaque ressource proposée a été formée pour évaluer les résultats de tests TDF, par un technicien de la TDF chevronné.  Au minimum, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chaque ressource proposée, dans le but de démontrer l'expérience	
	présentée en réponse au critère.  Le nom de l'instructeur, ainsi que le nom et l'adresse de courriel et/ou le numéro de téléphone d'affaires actuel d'un représentant désigné qui est en mesure de confirmer les renseignements fournis par le soumissionnaire.	
СТОЗ	Arbitre Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée est qualifiée d'évaluer les résultats d'images de la rétine et du disque du nerf optique.  Au minimum, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chaque ressource proposée, dans le but de démontrer l'expérience présentée en réponse au critère.	
	<ul> <li>Un diplôme attestant que la ressource est un ophtalmologiste; et</li> <li>Un certificat d'enregistrement auprès du collège des médecins; et</li> <li>Un article publié dans une revue évaluée par des pairs. La ressource doit être un chercheur principal ou secondaire qui a fait au moins 400 évaluations d'images de la rétine dans le cadre d'une étude épidémiologique basée sur la population.</li> </ul>	

## **CTO4**

### Instructeur

Le soumissionnaire doit démontrer que l'ophtalmologiste qui a fourni aux techniciens la certification de l'évaluation de l'image de la rétine possède les qualifications requises pour donner de la formation en évaluation d'images de la rétine et du disque du nerf optique.

Au minimum, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants <u>pour chaque ressource proposée</u>, dans le but de démontrer l'expérience présentée en réponse au critère.

- Un diplôme attestant que la ressource est un ophtalmologiste; et
- Un certificat d'enregistrement auprès du collège des médecins; et
- Un article publié dans une revue évaluée par des pairs. La ressource doit être un chercheur principal ou secondaire qui a fait au moins 400 évaluations d'images de la rétine dans le cadre d'une étude épidémiologique basée sur la population.

Date de début prévue : Novembre 2015

Stratégie d'approvisionnement concurrentielle : La soumission la plus basse qui satisfait aux critères d'évaluation obligatoires.

Pour les besoins d'évaluation, la somme du tarif journalier ferme pour les techniciens et l'arbitre multipliée par l'ampleur estimative de la participation de chaque ressource déterminera le prix total évalué.

Entente sur les revendications territoriales globales : Cette mesure d'approvisionnement n'est pas assujettie à une entente sur les revendications territoriales globales.

Exigences en matière de sécurité : Ce marché ne comporte aucune exigence en matière de sécurité.

Numéro de dossier: 1920-0015000

Autorité contractante : Brooke Monette

Statistique Canada

Numéro de téléphone : (613) 882-2610 Numéro de télécopieur : (613) 951-2488 Courriel: macsbids@statcan.gc.ca

<sup>\*</sup> Le soumissionnaire doit présenter le CTO3 et le CTO4 comme des ressources distinctes. Il n'est pas nécessaire que l'arbitre et l'instructeur soient la même ressource.

### NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES:

Les soumissionnaires peuvent obtenir l'énoncé complet des travaux et tous les critères d'évaluation en commandant le document d'invitation à soumissionner et les documents connexes sur le site achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre langue officielle (français ou anglais).

Étant donné la nature des besoins, les propositions envoyées par télécopieur ou par courrier électronique ne seront pas acceptées.

Après l'attribution du marché, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent en faire la demande à l'autorité contractante dans un délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.